



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2738

OBJET

**Approbation et affectation des résultats 2023 : Budget Assainissement
Non Collectif**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars de 18h00 à 20h00, l'Assemblée Générale du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoquée, s'est réunie, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

Nombre de délégués en exercice :	428
Nombre de voix des délégués en exercice :	576.34
Quorum :	289.17
Nombre de procurations :	98
Nombre de présents :	123

Nombre de voix recueillies : (nombre de voix représentées : 348.09)	
▪ Pour (compétences eau et assainissement) :	348.09
▪ Contre (compétences eau et assainissement) :	0
▪ Abstention (compétences eau et assainissement) :	0
▪ Non votants :	0

DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER	
Report à nouveau de l'exercice N-1	101 767.60 €
Résultat de l'exercice N	-7 917.88 €
Total à affecter	93 849.72 €
PROPOSITION A L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	
En section d'investissement (conformément à la prévision budgétaire année N au compte 021)	0 €
Affectation complémentaire en section d'investissement	0 €
Affectation en report à nouveau (section d'exploitation)	93 849.72 €

Le résultat de clôture de la section d'investissement est le suivant :

Report à nouveau de l'exercice N-1	+ 5 011.04 €
Résultat de l'année N	+ 2 527.89 €
TOTAL	+ 7 538.93 €

Il fait l'objet d'un report sur la même section.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

▪ **APPROUVE,**

L'affectation des résultats 2023 pour le budget assainissement non collectif

▪ **ADOpte,**

à l'unanimité l'affectation des résultats 2023 pour le budget assainissement non collectif

La Présidente du SMDEA,

Christine TÉQUI

